

Appel de candidatures

Chaire McConnell-Université de Montréal en mobilisation des connaissances

Échéance : 21 janvier 2019

Le vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI) sollicite des candidatures pour diriger la **Chaire McConnell-Université de Montréal en mobilisation des connaissances** (ci-après la Chaire).

Cette chaire universitaire interdisciplinaire s'inscrit dans le projet « [Comprendre et créer, créer pour comprendre](#) » du Laboratoire d'innovation. La Chaire a pour objectif global de contribuer à l'instauration d'espaces de dialogue citoyen et à la mobilisation de connaissances à travers la cocréation de politiques publiques, de scénarios, de dispositifs d'interaction ou autres. Les objets de recherche privilégiés répondront aux priorités institutionnelles telles que présentées dans le [plan d'action 2017-2021](#) du VRRDCI.

La Chaire dispose d'un budget de 75 000\$ par année pour une durée de 4 ans devant être consacré dans son entièreté à la recherche et aux activités qui sous-tendent la mobilisation des connaissances. Il est attendu que, au terme de ces 4 années, les activités de la Chaire puissent se pérenniser à travers un financement des organismes subventionnaires.

La Chaire relève du vice-rectorat à la recherche auquel ses titulaires se rapportent directement.

DÉTAILS SUR LES POSTES

La Chaire sera attribuée à **deux cotitulaires (ou plus) qui proviennent de facultés différentes**. Ils ou elles seront conjointement responsables de la bonne gestion et de l'avancement des travaux de la Chaire. Les cotitulaires doivent, au moment du concours, avoir déjà à leur actif un historique de collaboration.

▪ Durée du mandat

Les cotitulaires seront nommé-e-s pour un mandat de quatre ans, non renouvelable, avec une prise d'effet en mars 2019.

- **Rapport annuel**

Les cotitulaires seront invité-e-s à produire annuellement un rapport complet et détaillé faisant état des activités et perspectives du programme de la Chaire et le présenter au comité scientifique.

- **Comité scientifique**

La Chaire sera dotée d'un comité scientifique appelé à éclairer et conseiller les cotitulaires quant aux enjeux, hypothèses, méthodologies, contenus ou activités mis de l'avant par la Chaire. Ce comité offre un forum de partage de connaissances et d'expériences et peut contribuer à la promotion et à la valorisation des travaux de la Chaire ainsi qu'à l'enrichissement de son réseau et de celui des parties prenantes. Il reçoit et commente le rapport annuel de la Chaire ainsi que la planification.

Sa composition est dictée par le thème, les objectifs et la portée de la Chaire. En plus de la représentation du vice-rectorat à la recherche et des facultés d'attache des cotitulaires, il réunit une diversité d'expertises pertinentes, scientifiques et autres, ainsi que des représentants des principaux partenaires.

Le comité scientifique se réunit en plénière au moins une fois par année.

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Les dossiers seront évalués selon les **critères** suivants :

1. Contributions à la recherche et réalisations des cotitulaires (20%);
2. Originalité de la proposition (15%);
3. Adéquation entre les objectifs et les moyens proposés (15%);
4. Pertinence sociale et institutionnelle de la proposition et impacts escomptés (20%);
5. Intégration interdisciplinaire (20%);
6. Réalisme du calendrier et du budget (10%).

Dans les quelques semaines suivant l'échéance de la réception des dossiers, les candidatures seront évaluées par les membres de la direction siégeant au comité plénier du projet transversal « Comprendre et créer; créer pour comprendre ».

La nomination sera faite par la vice-rectrice responsable de la recherche.

POUR PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur dossier de candidature à l'adresse vrr@umontreal.ca au plus tard le 21 janvier 2019.

Ce dossier comportera les éléments suivants :

- Une lettre conjointe de motivation présentant notamment les candidat-e-s cotitulaires et démontrant la complémentarité et la synergie de leur expertise et de leurs travaux dans une vision interdisciplinaire ainsi qu'avec les objectifs du projet « Comprendre et créer, créer pour comprendre ».
- Le curriculum vitæ des cotitulaires.

Les interruptions de carrière, tout comme les trajectoires de carrière atypiques, peuvent avoir des répercussions sur le dossier des réalisations sans en amoindrir pour autant l'excellence. Le cas échéant, les candidat-e-s sont encouragé-e-s à faire part de ces circonstances et à expliquer l'incidence sur leur cheminement et leur dossier : ces informations seront dûment prises en compte dans l'évaluation.

- Une programmation de recherche et de mobilisation des connaissances (5 pages au maximum)
 - énonçant clairement l'enjeu sous-jacent, le cadre conceptuel ainsi que les objectifs et l'aspect novateur de la démarche proposée;
 - décrivant les moyens qui seront mis en œuvre et les résultats escomptés par rapport aux objectifs;
 - exposant l'impact espéré ainsi que la pertinence sociale et institutionnelle de la Chaire;
 - comportant un engagement à l'égard de la diversité : celle des perspectives, des approches et des méthodes et, à tous points de vue, de l'équipe (incluant les étudiants, stagiaires postdoctoraux, professeurs, partenaires principaux) gravitant autour de la Chaire et supportant les travaux à quelque titre;
 - présentant un budget pluriannuel prévisionnel, avec justification.
- La présentation (avec une brève explication) des autres personnes ou entités qui seront ou pourraient être parties prenantes de la Chaire, soit professeur-e-s de l'UdeM et d'autres universitaires ou chercheurs, soit partenaires externes.
- Le dossier peut inclure jusqu'à deux lettres de partenaires externes.
- Une proposition de composition du comité scientifique.

Pour toute information, vous êtes invité-e à communiquer avec Mme Anne Marchand, vice-rectrice associée, VRRDCI, au poste 7576 ou à l'adresse anne.marchand@umontreal.ca.